

Les paloumayres sont au rendez-vous, pas les palombes

Si les premiers vols se font attendre, dans les cols et les palombières, les chasseurs sont déjà aux aguets.

Pas ou très peu de vols de bizets pour la Saint-Michel cette année. Tous les chasseurs de Palombes attendaient une première vague de migratrices, le beau temps aidant, mais rien n'est venu. Aussi, les marteaux et les scies ont repris de plus belle afin de finaliser les arbres de pause.

Les appelants et les volants étaient pourtant aux aguets dans les palombières. Ce premier week-end devait être plus prometteur mais pas de vols à l'horizon. Dans les cols des Pyrénées, les tireurs au vol sont en place mais pas de quoi faire briller les scores. Les uns en ont profité pour s'installer dans les chalets à Iraty, d'autres ont trouvé des gîtes, et c'est dans une chaude ambiance que la saison a commencé.

Prêts dans les pantières

Pour preuve, le Moneinchon Jean-Michel Bordenave a pris possession de son chalet et ses premiers invités sont ses amis de la pelote de Billère. Même s'il a



Du Béarn au Pays basque, les chasseurs de palombes sont au rendez-vous, mais pas encore les palombes... Archives Rodolphe Martin

arrêté la chasse, le rendez-vous à Iraty reste pour lui un mois de vacances. Du côté des chasseurs aux pantières (filets), on est sur le pied de guerre : à Osquich, Naphal, Lentabat ou encore Lannes, tout le monde est prêt. Sur le plan de la migration, une petite vague avec des vols d'une cinquantaine de palombes a été vue en Dordogne, mais ce sont ce qu'on appelle des sédentaires. Dans l'est de la France, on scrute aussi les passages sur les Vosges. Plus près de nous, c'est dans le

secteur de Langon et Bazas que des petits vols de bizets ont été observés. Même constat à Villeneuve-sur-Lot et dans le sud du Lot-et-Garonne. Les chasseurs, quels que soient leurs modes de chasse, sont donc aux aguets dans le 64, d'autant que le beau temps mêlé à quelques ondes devrait donner le coup d'envoi de la migration.

JEAN-LOUIS GAMAURY

A noter que nos traditionnels tableaux de comptage des palombes débiteront dans notre édition du 23 octobre.

Revirement du Conseil d'État sur la chasse aux filets de l'alouette

Cette chasse traditionnelle, qui concerne plusieurs départements du Sud-Ouest dont les Pyrénées-Atlantiques, pourrait reprendre dès cette saison.

Il y a un an, la décision du juge des référés du Conseil d'État avait été vécue comme « un séisme » par les défenseurs des chasses traditionnelles et en particulier de la chasse aux filets de l'alouette. La plus haute juridiction de France venait de suspendre un arrêté ministériel autorisant la pratique dans plusieurs départements du Sud-Ouest, dont les Pyrénées-Atlantiques.

Ce vendredi 2 octobre, revirement surprise au Palais-Royal après l'examen au fond des recours déposés par One Voice et la Ligue de protection des oiseaux. Les Sages ont rejeté les demandes des associations, ouvrant la voie à un possible retour de cette chasse dite aussi « aux pantes ».

« Le Conseil d'État considère que les arrêtés contestés répondent en tout point aux exigences européennes de la directive Oiseaux,



Le Conseil d'État a rendu vendredi sa décision sur le fond du dossier. Archives BR

NDLR) : il n'existe pas d'autre solution satisfaisante (comme la chasse à tir ou l'élevage d'oiseaux), la pratique s'exerce de manière sélective et en petites quantités » soulignent les chasseurs qui crient victoire.

Comprendre que cette chasse traditionnelle ne tuerait pas trop d'autres espèces d'oiseaux, ni trop d'alouettes pour mettre en danger leur conservation. Pour en venir là, la haute cour s'est notamment appuyée sur les expérimentations menées en 2023 et 2024, entre autres dans le 64.

« Pour la campagne 2025-2026, le plafond des prélèvements aux pantes était fixé à 98 702 alouettes, soit moins de 1 % de la mortalité annuelle moyenne des 106 millions de spécimens en Europe » rappellent aussi les chasseurs.

Vers un recours européen de la LPO

S'il le souhaite, le gouvernement va donc pouvoir prendre un nouveau arrêté, avec de nouveaux quotas de chasse pour cette saison.

« Face aux attaques, nous avons choisi la patience, le travail et la démonstration par les faits. Je suis heureux pour les chasseurs qui font vivre ces traditions et pour la préservation de ce patrimoine culturel » a réagi le président de la fédé nationale de la chasse, Willy Schraen.

Auprès de l'AFP, le président de la LPO, Allain Bougrain-Dubourg a annoncé le dépôt dans les jours à venir d'un recours européen « afin de ne pas laisser des pratiques d'un autre temps venir fragiliser les efforts de protection d'une espèce, qui en France, s'efface du ciel de nos territoires ».

PIERRE-OLIVIER JULIEN

Santé des chefs d'entreprise : « Il n'y a pas de bon stress »

Spécialiste de la santé des entrepreneurs, l'universitaire Olivier Torrès sera ce mardi 6 octobre à Pau pour une conférence.

Spécialiste de la santé des entrepreneurs, président-fondateur de l'Observatoire Amarok et professeur à l'Université de Montpellier, Olivier Torrès sera à Pau ce mardi 6 octobre à l'invitation du Medef pour une conférence et des ateliers dédiés à la santé des entrepreneurs. Rendez-vous à 13 h 30 à la CCI Pau Béarn.



La santé des chefs d'entreprise est-elle toujours un sujet tabou aujourd'hui ?

« Le tabou s'estompe peu à peu, car la parole commence à se libérer publiquement, y compris chez des responsables patronaux et syndicaux qui évoquent ouvertement leurs problèmes de santé. En revanche, le déni – qui est personnel, intime – demeure extrêmement fort. Depuis 17 ans que j'étudie ce sujet, j'entends continuellement des dirigeants déclarer qu'ils « n'ont pas le temps » ou « pas le droit » d'être malades. Pourtant, les mesures de l'Observatoire Amarok montrent que le risque d'épuisement sévère touche désormais 8 % des entrepreneurs français, contre 6,5 % il y a deux ans.

Certains dirigeants considèrent le stress comme un moteur...

« Il n'y a pas le début du commencement d'une seule étude épidémiologique qui montre que le stress est bon pour la santé ! Il n'y a pas de « bon » et de « mauvais » stress : ils sont tous mauvais pour la santé. En revanche, il faut faire la différence entre le stress subi et le stress choisi.

Quand on étudie la relation entre

Olivier Torrès : « Les mesures de l'Observatoire Amarok montrent que le risque d'épuisement sévère touche désormais 8 % des entrepreneurs français, contre 6,5 % il y a deux ans. » Droits réservés

le stress et la performance au travail, on observe une courbe en U inversé : il y a un moment où le stress va augmenter la performance, avant qu'un excès de stress ne la fasse chuter. »

Les entrepreneurs seraient donc des « existentialistes » ?...

« Oui, au sens de Sartre, il n'y a pas plus existentialiste qu'un entrepreneur ! C'est un homme ou une femme guidé par deux principes moteurs : la liberté et la responsabilité. Cet engagement donne du sens et génère des facteurs « salutogènes » (protecteurs de santé) tels que la résilience, la capacité d'adaptation et l'optimisme... Mais il y a aussi des facteurs pathogènes qui risquent de faire basculer la santé de l'entrepreneur. En faisant passer sa structure avant sa propre personne, le chef d'entreprise peut basculer dans un déni de sa fatigue, oublier sa santé.

RECUEILLI PAR BRUNO ROBALY

Pour en savoir plus et s'inscrire :

www.medef-bearnetsoule.com

L'hommage de Longchamp à Rouget

À la veille de l'arrêt de son écurie, Jean-Claude Rouget avait placé un partant pour le Prix de l'Arc de Triomphe.

Un moment fort en émotion pour Jean-Claude Rouget et son écurie ce dimanche à Longchamp. L'échéance du tribunal du commerce prévue le 25 septembre avait été repoussée de quelques jours pour permettre à l'entraîneur palois de présenter son dernier cheval en compétition dans le Prix de l'Arc de Triomphe, au terme de son extraordinaire carrière, marquée par plus de 7000 victoires dont deux « Arcs ». Le 5 ans Arrow Eagle s'est classé douzième sur une piste trop ferme pour lui dans cet Arc 2026 très relevé. Mais dans la manie du professionnel de Sers



Jean-Claude Rouget, lors d'une de ses innombrables victoires à Pau, en janvier dernier. Francis Troy

avait été célébré en étant intronisé dans le « Hall of Fame » des courses hippiques françaises qui en glorifie l'excellence. Un point final à son exceptionnelle carrière interrompue prématurément par la maladie.

FRANCIS TROY